LOI SUR L'ACCESSIBILITÉ

Les personnes handicapées en colère

Les associations du Collectif pour une France accessible se sont rassemblées hier sous l'ombrière du Vieux-Port. / PHOTO F.Z.

"05/02/2005 - 05/02/2015". Dates de vie et de mort de la loi sur l'accessibilité. Inscrites sur un cercueil en carton noir, elles s'affichaient amèrement sous l'ombrière du Vieux-Port. Hier, plusieurs associations du Collectif pour une France accessible se sont réunies pour dénoncer la ratification d'une ordonnance visant à assouplir la loi de 2005.

Il y a dix ans tout rond, les parlementaires votaient une loi porteuse d'espoir. Elle était le vecteur d'une dynamique d'inclusion des personnes handicapées. Aujourd'hui, plus d'illusion. "*On assiste à une remise en cause de tout le volet accessibilité*, s'indigne Mireille Fouqueau, directrice départementale de l'Association des Paralysés de France, *avec des dérogations quasiment généralisées, des bâtiments publics qui auront dix ans de plus pour être accessibles et des reports également sur les transports, qui peuvent aller jusqu'à 20 ans.*"

Yvette Ruiz est en fauteuil roulant. Elle témoigne des difficultés du quotidien : transports en commun inadaptés, trottoirs trop étroits, lieux publics inaccessibles. "*Aux dernières présidentielles*, ajoute-t-elle, *mon bureau de vote se trouvait au premier étage d'une école, en haut d'un escalier en colimaçon, sans ascenseur...*"

Quand Alice Reynaud aborde le sujet, elle préfère parler de "personnes à mobilité réduite". "*Le problème de l'accessibilité concerne tout le monde à un moment ou un autre*, explique-t-elle. *Une personne âgée, une mère avec sa poussette, un jeune avec le pied dans le plâtre.*"

Malgré la mobilisation qui dure depuis plusieurs semaines et le relais assuré par les médias locaux, aucune réponse n'a été apportée par les politiques à ce jour.

Fanny ZARIFI

Scanned by CamScanner